

INFO STÉPHANOIS

Bulletin municipal

Tout ce que vous devez savoir !



**Horaire d'ouverture
de l'hôtel de ville
pour la saison
estivale 2024
(du 24 mai au
20 septembre)**

**Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS
489, chemin Saint-Louis
Saint-Étienne-de-Beauharnois (Québec) J0S 1S0
Téléphone : 450 225-1000 Télécopieur : 450 225-1011
www.st-etiennebeauharnois.qc.ca
info@st-etiennebeauharnois.qc.ca

AFFAIRES MUNICIPALES

Taxes

Afin d'éviter des frais d'intérêts et de pénalité, nous vous rappelons que le **1^{er} juin** est l'échéance pour effectuer le 2^e versement de votre compte de taxes 2024. **Vous pouvez payer de façon électronique via ACCEO Transphere accessible sur notre site Web dans la section Services aux citoyens / Unité d'évaluation en ligne.**



Nouveau membre du conseil Arthur Montpetit – Conseiller n° 1



Les élus ont accueilli avec enthousiasme M. Arthur Montpetit lors de la séance du conseil municipal tenue le 9 avril dernier. M. Montpetit a occupé pendant de nombreuses années le poste d'inspecteur au sein du service des travaux publics de la Municipalité. Résidant de Saint-Étienne depuis sa naissance, il se dit très motivé par ses nouvelles fonctions de conseiller. Il partage, avec les autres membres du Conseil, le désir d'offrir de bons services aux citoyens et citoyennes et de voir au développement harmonieux de sa communauté. Son expérience municipale constitue un atout précieux pour le conseil et la population stéphanoise. Bienvenue au sein de l'équipe !

Distribution de compost

Il y aura distribution de compost **le 4 mai prochain**. Cette activité permet de constater le résultat concret des efforts de participation à la collecte des matières organiques (bac brun) en bénéficiant gratuitement d'un engrais de qualité et totalement naturel.

- ❖ Premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement des stocks
- ❖ Limite de 2 contenants à main par personne (exemples : chaudière, sac, boîte)
- ❖ Vous devez apporter vos propres pelles et remplir vous-mêmes vos contenants

Quand : Samedi 4 mai, de 8 h à 12 h
Où : Garage municipal – 489, chemin Saint-Louis
Coût : Gratuit

Distribution d'arbres

Chaque année, au cours du mois de mai, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ses partenaires distribuent des arbres et invitent les organismes, les écoles et les municipalités à organiser diverses activités dans leurs communautés. Comme par les années passées, la Municipalité participe et invite la population à venir chercher un plant.

Quand : Mardi 14 mai, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Où : Garage municipal – 489, chemin Saint-Louis
Coût : Gratuit



Rampes de mise à l'eau



En ce moment, les rampes de mise à l'eau du Parc régional (Haltes des Villages et des Plaisanciers) sont accessibles sans frais. La vente de vignettes débutera prochainement mais au moment d'écrire ces lignes, la date n'était pas encore connue. Toute l'information relative à la procédure et le coût sera diffusée par la MRC de Beauharnois-Salaberry et la Municipalité sur nos sites Web respectifs et sur Facebook, dès que celle-ci sera disponible !

ENVIRONNEMENT / URBANISME

Collectes – Aide-mémoire

BAC BRUN – MATIÈRES ORGANIQUES (RÉSIDUS VERTS ET ALIMENTAIRES)

Depuis le 27 mars dernier, la collecte du bac brun s'effectue à toutes les semaines.

BAC VERT – MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES)

La collecte du bac vert 360 litres (ou noir 240 litres) s'effectuera à toutes les semaines à compter du 25 avril prochain.

COLLECTE DES BRANCHES

Prochaine collecte des branches : le mercredi 22 mai

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (OBJETS VOLUMINEUX)

Prochaine collecte des objets volumineux : le jeudi 30 mai

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Prochaine collecte des plastiques agricoles : le mercredi 1^{er} mai



Ventes de garage



La Municipalité rappelle à ses citoyens qu'aucun permis n'est exigé pour la tenue de vente de garage durant les fins de semaine de la fête des Patriotes et de la fête du Travail. Pour l'année 2024, ces périodes correspondent aux 18, 19 et 20 mai et 31 août, 1^{er} et 2 septembre.

Un permis est toutefois nécessaire pour tenir une vente de garage à toute autre date.

Vous pouvez également vous départir de vos vêtements ou articles divers dans les bacs rouges installés dans le stationnement de l'hôtel de ville. Ces dons sont recueillis par *Entraide Diabétique du Québec*. Pour connaître tous les articles acceptés, consultez leur site internet à l'adresse : entraidediabetique.org/articles-acceptes/.



Feu à ciel ouvert et permis de brûlage

Les feux à ciel ouvert sont interdits dans la Municipalité, à moins d'avoir déposé, au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'événement, une demande d'autorisation auprès du service de sécurité incendie, d'avoir obtenu l'autorisation et de respecter, en tout temps, l'ensemble des conditions exigées. En ce qui concerne les feux de foyer extérieurs, ils ne nécessitent pas de permis mais doivent être conformes (voir modèles ci-dessous). Pour connaître tous les détails entourant les feux extérieurs, consultez le dépliant conçu à cet effet sur le site Web de la Municipalité, sous la section *Services aux citoyens / Sécurité – Incendie*.



Demandes de permis



Nous rappelons aux citoyens qu'une demande de permis peut être adressée à l'inspecteur en bâtiment via le site Web, section *Services aux citoyens / Demande de permis et urbanisme*.

Un permis est exigé entre autres pour la construction d'un bâtiment, l'installation d'une piscine et d'une clôture, la construction d'une installation septique ou d'un puits, la réalisation de travaux dans la rive d'un cours d'eau, etc. N'hésitez pas à contacter l'inspecteur, M. Alexandre Henry, pour toute question (450 225-1000, poste 222 ou inspecteur@st-etiennebeauharnois.qc.ca).

Oyez, oyez

Camp de jour été 2024



Cette année encore, nous collaborons avec la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et l'Air en fête pour vous offrir un été au camp rempli de sourires.

Animations spéciales, bricolages, jeux sportifs, récréatifs et collectifs, grands jeux, chansons, sorties et plusieurs autres surprises attendent vos enfants.

- Les inscriptions en ligne débutent le 27 mars à 9H00
- Offert 8 semaines - du 24 juin au 16 août
- Inscription à la semaine
- Service de garde inclus
- 3 Sorties facultatives durant l'été

Créer le sourire dans un environnement sécuritaire!

l'Air en Fête
CRÉATEUR DE SOUTIENS

POUR TOUT SAVOIR SUR LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ 2024

airenfete.com /camps-de-joursaint-etienne-de-beauharnois/
514 990-1414 poste 205

Municipalité ST-ÉTIENNE de Beauharnois



Les élèves de l'école St-Étienne circuleront de porte à porte le samedi 25 mai prochain, entre 9 h et 12 h, afin de ramasser vos bouteilles et canettes. Soyez généreux !



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS	
4 mai	Distribution de compost Garage municipal – 8 h à 12 h
14 mai	Distribution d'arbres 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Garage municipal
14 mai	Séance du Conseil Hôtel de ville – 19 h 30
20 mai	Journée nationale des Patriotes Hôtel de ville fermé
11 juin	Séance du Conseil Hôtel de ville – 19 h 30

Saint-Étienne 7 SPORTS

ACTIVITÉS SPORTIVES

Dek Hockey 430 rue de l'église

27 mai - 22 juillet 2024

Lundi soir

4-5 ans : 17h05
5-7 ans : 17h50
7-9 ans : 18h40
9-12 ans : 19h35

www.7sports.info/saintetiennedebeauharnois

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Un crédit d'impôt remboursable est disponible afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent mettre aux normes leurs installations septiques. Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1^{er} avril 2027.

Pour plus d'information, consultez la page Web du ministère des Finances à propos du [crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles](#).

Les citoyens qui souhaitent se prévaloir du crédit d'impôt doivent remplir le [formulaire](#) produit par Revenu Québec.